

Le groupement d'employeurs, la bonne solution ?

Alliant flexibilité et stabilité d'emploi, le groupement d'employeurs répond aux réalités économiques des petites et moyennes entreprises et, dans le même temps, au besoin de sécurité des salariés. Exemple avec Geccilor.

Qu'il s'agisse de répondre à des besoins ponctuels de salariés liés à un pic d'activité, ou de trouver du personnel spécialisé sans l'embaucher à plein temps, le groupement d'employeurs apporte une solution. En organisant le partage de salariés entre plusieurs employeurs il permet de concilier une certaine flexibilité nécessaire aux PME avec la sécurité des salariés.

Le groupement d'employeurs Geccilor, créé en 2012, sous la forme d'association loi de 1901, par la CCI de Meurthe-et-Moselle, répond aux problématiques d'emploi et contribue au développement des entreprises adhérentes tout en stabilisant l'emploi des salariés mis à disposition, à temps partagé ou à temps plein, qui relèvent d'un employeur unique et bénéficient d'un contrat à durée indéterminée. Au terme de la

mise à disposition, 20 % d'entre eux se voient proposer un CDI par l'entreprise adhérente.

« Grâce à notre positionnement multisectoriel, nous pouvons répondre aux besoins en recrutement de tous types d'entreprises (TPE, PME), des collectivités ou des associations en Meurthe et Moselle bien évidemment mais aussi dans les départements voisins de la Meuse, de la Moselle et des Vosges », explique Laurence Lal-

lement, directrice déléguée de Geccilor, qui ajoute : « Nous accompagnons également nos adhérents sur des recrutements directs. »

Après la crise sanitaire, à laquelle le groupement d'employeurs meurthe-et-mosellan a bien résisté, la reprise se manifeste par plusieurs offres d'emplois sur lesquelles peu de candidats se manifestent pour l'instant.

Geccilor en chiffres

Créé en 2012
3 salariées permanentes
75 salariés mis à disposition
70% sous contrat à durée indéterminée
30 entreprises adhérentes

Enjeux et perspectives

La fidélisation des salariés à disposition va se poursuivre en proposant, autant que possible des contrats en CDI aux 30% actuellement en CDD (contrat à durée déterminée).

► TÉMOINS

XAVIER VRIGNAUD,
directeur de site, Baomarc Automotive

« Un besoin spécifique de techniciens »

« Dans le cadre du développement de nouveaux produits nous avons fait appel à GECCILOR pour nous accompagner dans la recherche de quelques salariés très qualifiés,

aux compétences "pointues", dont l'emploi sera très certainement pérennisé à moyen terme. Notre attente, très qualitative, a été pleinement satisfaite par la flexi-

bilité de ce mode de recrutement indirect », explique Xavier Vrignaud, directeur du site Baomarc, sous-traitant automobile à Argancy (Moselle).

DOMINIQUE HUSSON,
salarié Geccilor

« Le changement dans la stabilité »

disposition du Groupe La Poste. « Ce qui me plaît dans le statut de salarié de Geccilor, c'est que, compte tenu de son panel de clients, il peut m'être proposé de travailler pour d'autres entreprises adhérentes. Ces opportunités de

changement s'accompagnent de la stabilité de l'emploi puisque je bénéficie d'un CDI », souligne Dominique Husson.

Depuis un an,

Dominique Husson, 52 ans, est salarié du groupement d'employeur et mis à

► CONSEIL DE PRO

LAURENCE LALLEMENT,
directrice déléguée de Geccilor

« Mutualiser les compétences et fidéliser les salariés »

« Faire appel à notre groupement d'employeurs permet aux entreprises adhérentes d'avoir recours à du personnel formé, au savoir-être validé, sans pour autant être tenu de l'embaucher directement, tout en mutualisant les compétences. Le recrutement étant effectué par nos soins, les adhérents sont ainsi déchargés des tâches administratives occasionnées par l'embauche d'un salarié. Les adhérents ne supportent les

coûts salariaux qu'à hauteur de l'utilisation réelle de la main-d'œuvre mise à disposition, auxquels s'ajoutent des frais de gestion réduits. Les salariés, eux, bénéficient d'un contrat de travail de droit commun, d'une affiliation à une mutuelle, et perçoivent l'intéressement et la participation aux résultats de l'association. Et nous leur proposons de suivre régulièrement des formations pour améliorer leur employabilité. »